

# Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

## Déclaration du groupe Environnement et nature

Est-il encore normal, en 2022, d'avoir froid dans son logement ?

Est-il normal, en 2022, que le secteur du bâtiment émette encore 18% des émissions de gaz à effet de serre ?

Est-il normal qu'il soit encore si difficile de faire le lien entre préservation de la biodiversité et rénovation énergétique des bâtiments ?

La précarité énergétique, le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont intrinsèquement liés, et une politique ambitieuse de rénovation énergétique offre justement l'opportunité de les aborder conjointement. C'est ce que fait cet avis, sans faire l'impasse sur la difficile question des moyens à y consacrer, laquelle aura largement focalisé les échanges en commission, vous l'aurez bien compris.

Sur les 37 millions de logements que comporte notre pays, le nombre de passoires énergétiques dépasserait les 5 millions, chiffre minimal qui ne tient compte ni des résidences secondaires, ni des quelques 8% de logements vacants. Une rénovation énergétique globale, comme le rappelle l'avis, coûte entre 25 000 et 60 000 euros par logement. La calculatrice est impitoyable. Il faut trouver 150 à 300 Milliards d'euros ; compte n'y est pas.

Ces besoins, qui n'ont certes pas vocation à être comblés par le seul argent public. Mais le « reste à charge » doit être financé, tant pour les plus précaires que pour les ménages à revenus intermédiaires. L'IDDRI et l'ADEME rappellent que pour 1 € investi, le retour pour l'économie nationale serait de 3 ou 4 €. Les dépenses correspondantes doivent donc être considérées comme un investissement vertueux permettant des économies d'énergie substantielles pour chacun.

Conscients de cet impératif, les membres de la commission ont su s'acculturer graduellement et converger vers des solutions concrètes, incluant la perspective mais aussi les conditions d'une obligation de rénovation globale. L'écoute du rapporteur y a largement contribué.

Notre groupe souhaite ici souligner un autre enjeu, trop souvent oublié dans les questions de rénovation énergétique, celui de la prise en compte de la biodiversité inféodée aux milieux bâtis. Nous avons certes été entendus sur ce point, mais gardons bien à l'esprit qu'il serait dommageable qu'une isolation des bâtiments, sans égards pour les cavités et l'habitat de ces espèces, ne les affecte plus gravement encore, alors qu'elles ont subi une diminution moyenne de 28 % en trente ans et de 46%, par exemple, pour le Martinet noir.

C'est la démonstration qu'une politique ambitieuse de rénovation énergétique globale qui tienne compte des enjeux de biodiversité, peut offrir des avantages multiples au-delà de son objectif immédiat : un urbanisme raisonné, une meilleure accessibilité, une protection du patrimoine bâti, ou encore la sérénité économique des ménages.

Tout repenser, c'est aussi l'occasion de penser mieux !

Notre groupe a voté cet avis.